

Luxembourg, le 17 juin 2020

Réaménagement de la place de Paris Réalisation des travaux en trois phases



Le futur aménagement de la place de Paris est le fruit d'une consultation publique et de plusieurs réunions organisées par la Ville de Luxembourg avec les riverains. Madame Lydie Polfer, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, a présenté le lundi 10 février 2020 les conclusions de cette participation citoyenne et les plans d'aménagements futurs.

La place de Paris réaménagée, sera une place où s'organisent des marchés hebdomadaires, des fêtes locales et des événements culturels et où il sera agréable de se promener à pied ou à vélo, de s'arrêter sur un banc, sous un arbre, près de la fontaine sèche,

Les travaux sont réalisés à partir du lundi 15 juin (côté pair), respectivement à partir du lundi 22 juin (côté impair), par Luxtram dans le cadre de la mise en place du tronçon en direction de la Gare centrale de la ligne de tramway.

Une attention particulière sera apportée à la réalisation des travaux dans le respect de tous et notamment des riverains et commerces de proximité. Luxtram veille, avec les services de la Ville de Luxembourg et de l'État, à minimiser les nuisances et limiter les impacts sur les flux de circulation.

Une réalisation en trois phases: Afin de minimiser l'impact du chantier et de maintenir la circulation générale sur l'avenue de la Liberté et les rues environnantes, les travaux seront réalisés en trois phases successives sur une plage horaire continue en journée ouvrée - sauf cas exceptionnel.

Phase 1 : travaux de réseaux souterrains

Lors de la première phase, des locaux enterrés seront créés, pour permettre l'accueil des nouveaux équipements techniques et les réseaux souterrains seront renforcés et renouvelés.

Ces travaux se dérouleront jusqu'en novembre 2020 dans la partie centrale de la place. Les terrasses des restaurants et des cafés pourront s'installer sur les contours de la place de Paris.



Phase 2 : travaux de réseaux et de voirie

Pendant cette deuxième étape, les travaux de voirie (pose de pierres naturelles, nivellement, etc.) seront exécutés parallèlement à la finalisation des travaux de réseaux.

Ces travaux, prévus entre novembre 2020 et mars 2021, porteront sur l'intégralité de la place.



Phase 3 : travaux de voirie

Les travaux de voirie sur les contours de la place de Paris constitueront la dernière étape du chantier et se dérouleront selon toutes les prévisions jusqu'au mois de juin/juillet 2021. Lors de cette phase, le chantier sera organisé de manière à permettre aux cafés et restaurants de mettre en place leurs terrasses sur les zones centrales de la place.



Accès riverains et circulation :

Les accès aux riverains seront maintenus pendant toute la durée des travaux, ainsi qu'aux livraisons qui seront adaptés en cas de besoin. La circulation automobile sera coordonnée en étroite coopération avec le Service Circulation de la Ville du Luxembourg qui veillera à la mise en place d'une signalisation appropriée.

Une équipe à votre écoute :

L'équipe des médiateurs de chantier assurera le relais d'information au quotidien sur le terrain. Ils sont les contacts privilégiés des riverains et des usagers de l'espace public en général joignables via téléphone (T : 26 20 28 20) ou par courriel (travaux@luxtram.lu).